

DEPARTEMENT DE L'AUBE

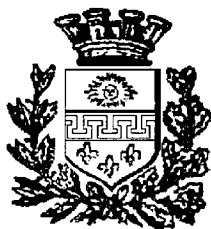
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-147

Date de la convocation
02.07.2026
Date de publication
02.07.2026
Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 27

Certifié exécutoire
Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Christophe DESBOYAUX donne pouvoir à Emmanuelle STEIB, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absente excusée : Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

CESSION DE LA CELLULE N° 6 SITUÉE ZA DU CARDINAL

La commune est propriétaire d'une cellule située au sein de la ZA du Cardinal, identifiée comme la cellule n°6.

Cette cellule est actuellement occupée par la Carrosserie DIONNET dans le cadre d'une occupation donnant lieu au versement de loyers à la commune.

À la suite de plusieurs échanges avec l'occupant, puis d'un rendez-vous organisé avec Madame le Maire et Monsieur BARAYON, il est proposé d'engager la procédure de cession de cette cellule au profit de son occupant actuel.

Cette vente permettrait de régulariser durablement la situation d'occupation du local, tout en assurant à l'entreprise ou à l'occupant une stabilité foncière et immobilière nécessaire au maintien et au développement de son activité sur la zone d'activités.

Le bien concerné par la présente proposition de cession est le suivant :

- Bien : cellule n°6 - ZA du Cardinal ;
- Références cadastrales : C n°1932 ;
- Surface de la cellule : 350 m²

Vu l'avis des domaines référencé 2026-10268-03534.

Le prix de cession intègre, l'évaluation des domaines et le coût des travaux de création, par la commune, d'un couloir entre la cellule concernée et le local actuellement affecté à la carrosserie. Il sera déduit de ce prix le montant des loyers déjà payés jusqu'au 30 juin 2026.

Le prix de cession proposé à l'occupant est ainsi ramené à : 185 807,90 € net vendeur.

Cette cession présente plusieurs intérêts pour la commune :

- elle permet de valoriser un bien communal actuellement occupé ;
- elle favorise le maintien de l'activité économique au sein de la ZA du Cardinal.

La vente proposée s'inscrit donc dans une logique de bonne gestion du patrimoine communal et de soutien au tissu économique local.

Madame Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON quitte momentanément la séance et ne prend pas part.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à la vente du bien cité et détaillé précédemment, pour un montant de 185 807.90 € net vendeur ;
- désigne la SCP VAN GOETSENHOVEN-DEMONGEOT pour procéder à la rédaction de l'acte et de prend acte que les frais d'actes notariés seront à la charge de Monsieur et Madame DIONNET ;
- autorise Madame le Maire, ou l'Adjoint s'y substituant, à signer les actes notariés et tout document relatif à cette affaire.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Dominique NOBLET